

Compte rendu de la réunion de CLDR du 23 avril 2024

Présents :

- Membres de la CLDR : BERNAERTS Catherine, DOGUET David, HUCHANT Thierry, PAQUE Marie-Anne
- Pour la commune de Lincent : Albert MORSA (échevin en charge du Développement rural)
- Pour la FRW : Anne DOGUET et Perrine URBAIN, Agents de développement

Excusés : KINNARD Yves (Bourgmestre), BAUDUIN Jacqueline, NISEN Marie-Madeleine, COOLS Jérôme, ROUSSEAU Baudouin, TERWAGNE Alain, TIMMERMANS Méлина

1. Approbation du compte rendu de la CLDR 28

Les participants approuvent le compte-rendu de la réunion du 19 février 2024.

2. Aménagement d'un espace de convivialité (FP1.01) : Avant-projet

Anne Doguet rappelle le déroulement des étapes. La ligne du temps se trouve en annexe.

L'esquisse du projet, revue par l'Auteur suite à la consultation citoyenne, est passée en revue. Les remarques qui avaient été formulées lors de la consultation sont passées en revue, et les éventuelles modifications en découlant sont mises en évidence.

Remarques ayant donné lieu à des modifications

Remarques à l'origine	Amélioration envisagée
Le pumptrack est trop proche des habitations. Risques de nuisances sonores, pas tant dues à la structure qu'aux activités qui auront lieu autour (musique, cris, ...).	Le pumptrack est déplacé au Nord du Site.
	La mare localisée au sud du site est supprimée.
Le lieu sera peu visible depuis le RAVeL, il faudrait ouvrir le passage à hauteur du verger pour créer un appel du visiteur.	L'extrémité de la passerelle aboutissant sur le RAVeL est élargie.
Veiller à ce que le projet tienne compte de la question des axes d'écoulement des eaux, que les impétrants soient bien localisés et que des essais de sols soient réalisés.	La question des écoulements d'eau sera bien prise en compte dans le dossier final.
Proposition d'installer des bancs et panneaux didactiques.	Des banc et panneaux didactiques seront installés.
L'espace de stockage n'est pas suffisant	L'espace de rangement (stockage) attenant à la halle a été agrandi pour correspondre aux dimensions prévues dans la fiche initiale (16m ²).
Scepticisme quant au respect par certains utilisateurs de la toilette ouverte en permanence.	La toilette ouverte de façon permanente est supprimée. Seuls sont conservés les sanitaires dont l'ouverture se fera lors d'événements spécifiques, avec autorisation communale.
Prévoir des équipements de stockage, de la vaisselle et un évier pour laver la vaisselle dans l'espace de rangement.	Les dimensions de l'espace étant revues, le local présente désormais une place suffisante pour ce type d'équipements
Comment s'assurer de maintenir la quiétude du site ?	Si le contrôle social n'est pas suffisant, des caméras seront envisagées.

Remarques n'ayant pas abouti à des modifications

Remarques à l'origine	Justification du maintien de la situation
Conserver le potager communautaire	N'est pas repris dans la fiche initiale.
Créer un lieu pour laisser courir les chiens	N'est pas repris dans la fiche initiale, pas finançable en développement rural.
Aménager une piste en copeaux pour l'apprentissage du vélo.	N'est pas repris dans la fiche initiale, pourra toujours se faire via d'autres financements. + proximité du RAVeL.
Assurer la sécurité pour accéder au site et à la place Adelin Lheureux via la route régionale.	N'entre pas dans le champ d'action de la fiche.
Assurer l'accessibilité du car scolaire.	N'entre pas dans le champ d'action de la fiche. L'arrêt de bus en amont du site devrait pouvoir remplir ce rôle.
Bien choisir la hauteur de la halle pour éviter la pluie qui chasse.	Les dimensions sont déjà adaptées aux intempéries.
Réorienter la halle et le bâtiment pour éviter le vent du Nord et bénéficier d'un ensoleillement de fin de journée.	Dans la région, le vent provient plutôt de l'Ouest. Le bâtiment est donc orienté de sorte à protéger l'intérieur de la halle du vent et de la pluie
Aménager des jeux nature pour l'école du dehors	Une plaine de jeux est déjà prévue. La nature exacte de ses composantes sera réfléchié à une phase ultérieure du projet.

Précisions supplémentaires

Essences végétales

L'Auteur de projet se renseigne actuellement auprès de la DNF pour obtenir des conseils quant aux essences recommandées

Accès PMR

Les accès PMR sont bien conservés et pris en compte sur les aménagements construits du site

Questions/réponses/remarques de la CLDR

Bancs

- Veiller à une localisation pertinente des bancs dans le projet.

Local de rangement

- Veiller à ce que les portes soient :
 - Solides (pour résister à d'éventuelles tentatives de vandalisme) ;
 - De dimensions adaptées aux activités : certains éléments de mobilier (tables, éventuellement frigos) doivent pouvoir passer facilement dans l'espace de stockage.
- Veiller à ce que les raccordements d'eau se trouvent sur le mur jouxtant les sanitaires.

Raccordement à l'eau, aux égouts et à l'électricité

- Veiller à ce que les accès à l'électricité soient présents en suffisance (disposer plusieurs prises à l'extérieur du bâtiment, façade Sud-Est), là où pourraient être branchés les éléments d'un bar. De même, installer des prises sur les piliers de la halle.
- Prévoir un sterfput (avec éventuelle rigole) sous la halle, au pied de la façade Sud-Est du bâtiment, pour permettre l'évacuation des eaux usées en provenance d'un bar.
- Prévoir un (ou plusieurs) robinet(s) extérieur(s).

Mise en évidence du tuffeau

- Constatant que le tuffeau n'est plus repris dans le projet (mur au Nord du bâtiment), pourquoi ne pas organiser un concours d'œuvres en tuffeau, pour animer l'inauguration du site ?

Pumptrack

- Veiller à ce que le pumptrack soit bien démontable.
- Inverser la place du pumptrack et celle du terrain multisport ? Attention toutefois à ne pas perdre la vue sur la butte de Waasmont depuis la halle et la terrasse.

Éclairage

- Poser un éclairage fixe au droit des aménagements principaux afin de permettre aux utilisateurs de continuer de jouir des infrastructures, même en fin de journée.
- Veiller à disposer d'un éclairage correct à l'intérieur des différentes pièces du bâtiment.

Terrain de football

Un terrain de mini foot (5x5m) pourrait être prévu au Sud du terrain multisport et du pumptrack.

Aménagements supplémentaires

- L'idée de placer un petit muret maçonné sur la façade Sud-Est est émise. Ce muret jouerait le rôle de meuble complémentaire à l'arrière d'un bar.
- L'idée d'aménager des vestiaires pour les éventuels événements sportifs est émise.

La FRW annonce que la réunion avec le Comité d'accompagnement aura lieu le 5 juin prochain. Il s'agit d'une réunion en interne, rassemblant les représentants de la Commune, les représentants de l'Administration wallonne, l'Auteur de projet, les représentants de l'organisme d'accompagnement (FRW), des spécialistes techniques (pompiers, policiers, ...) et ce dans le but de présenter la version finale de l'avant-projet à l'Administration et bénéficiaire de l'expertise technique de quelques acteurs.

Au terme de cette rencontre, et de quelques démarches administratives supplémentaires (rédaction, relecture et correction de PV, envoi du PV et des documents finaux aux parties concernées), l'avant-projet prendra le statut de projet définitif.

3. Appel à projet BiodiverCité 2024

Perrine Urbain présente brièvement l'appel à projet BiodiverCité, les montants en jeu et les possibilités d'actions offertes, ainsi que quelques exemples pour illustrer ces possibilités.

Elle présente ensuite, sous la forme de panneaux thématiques, les idées déjà émises par la CLDR en 2022 et non-encore réalisées, ainsi que les idées d'actions émergentes des différentes réunions du groupe de travail sentiers.

Deux projets retiennent l'attention des membres :

- **Appui à la gestion et à l'aménagement de la réserve de la vallée de la Bacquelaine et des Tournants**

François Smets, membre de Natagora et gestionnaire du lieu sera contacté pour connaître les éventuels besoins sur la réserve.

- **Entretien des sentiers et ruelles le long du Ry**

Les abords du ruisseau méritent une restauration (assiette du sentier, rambarde ou main courante). Un groupe de travail nature/sentier pourrait se rassembler sur le site pour définir les aménagements à effectuer.

Questions :

- Les arbres distribués lors de la semaine de l'arbre doivent-ils nécessairement figurer dans les listes annexes du Vademecum ?
Oui, les ligneux finançables via BiodiverCité dans le cadre de la distribution de plants lors de la semaine de l'arbre sont limités à la liste de l'annexe 1 du vademecum. Mais la commune peut tout à fait distribuer d'autres essences ou types de plantes, sur fonds propres.
- Les aménagements naturels de l'espace convivialité (FP1.01) peuvent-ils être financés via BiodiverCité plutôt que via le développement rural (afin de pouvoir rediriger les montants économisés vers les aménagements de l'espace qui ne sont pas finançables via BiodiverCité) ?
La FRW se renseigne.

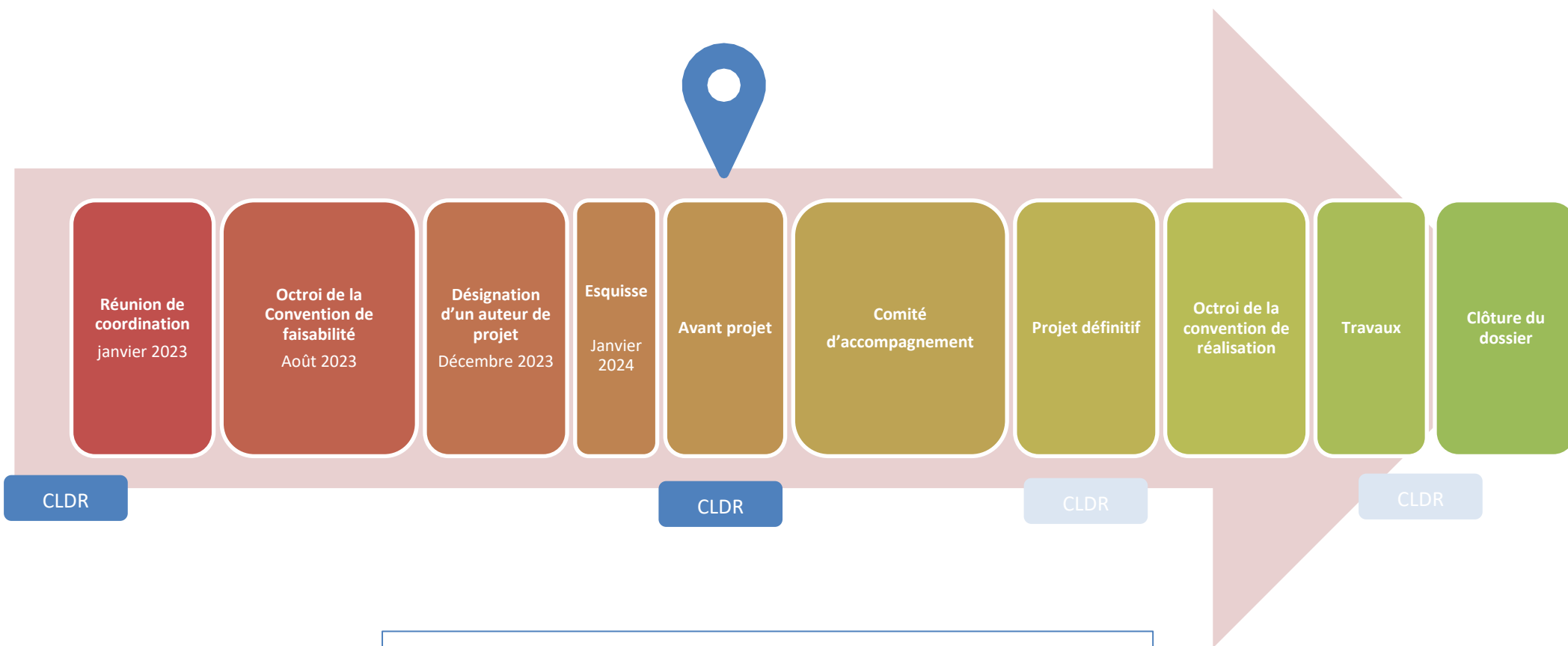
4. Divers

Néant.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Perrine Urbain et Anne Doguet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous à Perrine Urbain et Anne Doguet au n° 019/58 93 21 ou par courriel : p.urbain@frw.be ou a.doguet@frw.be

Annexe : Ligne du temps de la réalisation du projet d'aménagement d'un espace de convivialité à l'emplacement de l'ancien terrain de foot



19/02/2024 : Consultation des habitants
Mars – avril : modifications de l'esquisse
Aujourd'hui : CLDR – présentation de l'avant-projet